Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260321-DEL26006-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Châteaugiron

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ
MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17/03/2026

Date d'affichage : 17/03/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 19
- représentés : 0
- votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à 10h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Danielle MENARD

Etaient présents (19) : Jean-Marc MAILLARD, Magali BUDOR, Joël AKA, Aurélie BERTIER, Joseph BOUVIER, Delphine DESILLE, Eric BRUNCHER, Céline DESRUES, Jean-Yves ESNAULT, Céline ECHAROUX, Roland GAUTIER, Catherine LEGRAND, Michel JEULAND, Marion LOISEAU, Eric PIROT, Annie MARQUET, Henry SOUVESTRE, Danielle MENARD, Gilles THOMAS

Étaient excusés (0) :

Mme Céline DESRUES a été élue secrétaire de séance.

DEL26006 – Fixation du nombre des adjoints

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** la création de 5 postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois, et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,
Jean-Marc MAILLARD,



La secrétaire de séance,
Céline DESRUES,

